

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU DOUBS
CANTON : Montbéliard-Ouest
ARRONDISSEMENT : Montbéliard
COMMUNE : BAVANS (25550)
N° INSEE : 25048

N°38/2014

Nos réf. : AT/HB/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



Tampon Sous-préfecture

SOUS-PREFECTURE

- 3 JUL. 2014

MONTBELIARD

DATE DE CONVOCATION : 11/06/2014	L'an deux mil quatorze le vingt juin à vingt heures,
DATE D'AFFICHAGE : 20/06/2014	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Agnès TRAVERSIER, Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27</i> <i>Présents : 20</i> <i>Votants : 26</i> <i>Ayant donné procuration : 6</i> <i>Absents excusés : 6</i> <i>Absent : 1</i>	<i>Étaient présents :</i> TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC Céline, GRISEY David, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, MULLER-FRAS Stéphanie, FRANÇOIS Claudine, LALLAOUA Nora, NOIROT Catherine, DELMARRE Véronique, PLANÇON Aurélie, GLAB Grégory, GROSJEAN Aline, MÉRAUX Jocelyne, RADREAU Sophie, MORASCHETTI Elisabeth, LOUYS Jean-Pierre. <i>Était absent :</i> MAKSOUH Mourad. <i>Étaient représentés :</i> BORNE Aurélien, BEDEZ Christian, LIPSKI Jean-Pierre, SEGAUD Grégoire, GORGULU Alpay, CLAUDON Pierre.
OBJET : <i>Déplacement point R</i> <i>– rue des Vergers</i>	<i>Procurations données :</i> <ul style="list-style-type: none">- BORNE Aurélien à GRISEY David,- BEDEZ Christian à JELIC Céline,- LIPSKI Jean-Pierre à GIRARD Jean-Claude,- SEGAUD Grégoire à GROSJEAN Aline,- GORGULU Alpay à TRAVERSIER Agnès,- CLAUDON Pierre à MÉRAUX Jocelyne.
RÉSULTAT DU VOTE : <i>- Pour : 21</i> <i>- Contre : 0</i> <i>- Abstentions : 5</i>	Madame Stéphanie MULLER-FRAS est nommée secrétaire de séance.

Madame le Maire cède la parole à Bernard DURY, Adjoint chargé de la Commission « Environnement – Développement durable – Communication ».

La présence d'un point R dans le quartier des « Hauts de Bavans » est nécessaire.

Les membres de la Commission, lors de la réunion du 26 mai 2014, ont examiné trois propositions, éligibles par Pays de Montbéliard Agglomération, de déplacement du point R de la rue des vergers suite à critique des riverains pour nuisance importante à la dépose des contenants en verre :

- sur parking du cimetière coté lotissement,
- rue des Mirabelles : dans la zone viabilisée non construite du lotissement, les parkings permettent de positionner les containers avec un accès aisé pour le camion de collecte,
- carrefour à l'entrée du chemin de Sainte Marie près du stand de tir.

Après analyse de ces différentes solutions, le positionnement près du stand de tir a été retenu par la Commission.

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur cette proposition.

Le Conseil Municipal, par 21 voix POUR, 0 voix CONTRE et 5 ABSTENTIONS, émet un avis favorable au déplacement du point R près du stand de tir au carrefour à l'entrée du chemin de Sainte Marie.

Fait et délibéré à Bavans, le 20/06/2014

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE

Transmise à la Préfecture le 20/06/2014

Publiée le 20/06/2014....

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire

